



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

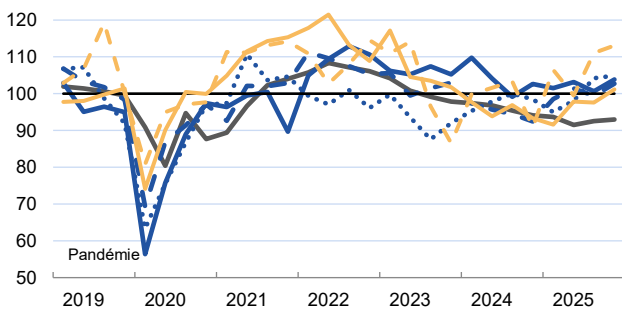
Conjoncture 2025 et perspectives 2026 en Outre-mer

Après une année 2024 marquée par de multiples chocs (cyclones Chido à Mayotte, Belal à La Réunion, émeutes en Nouvelle-Calédonie, mouvements sociaux contre la vie chère en Martinique), les économies ultramarines enregistrent en 2025 une amélioration de leur environnement économique. L'indicateur du climat des affaires progresse dans l'ensemble des territoires et dépasse sa moyenne de longue période en fin d'année. Cette reprise reste toutefois fragile : l'emploi privé demeure atone dans de nombreuses géographies, les défaillances d'entreprises atteignent un niveau record et les vulnérabilités structurelles persistent. Le choc énergétique de 2026 souligne par ailleurs l'urgence de la transition énergétique comme levier de résilience.

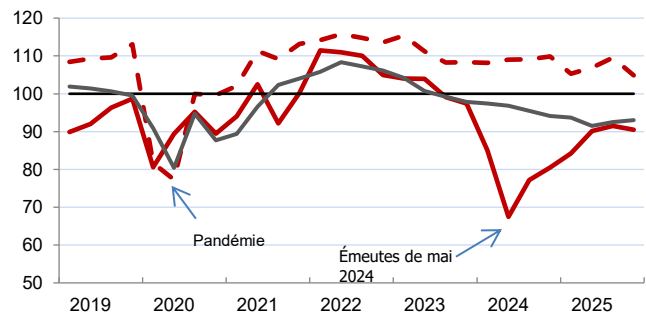
Le climat des affaires témoigne d'un léger retour à l'optimisme après une année 2024 en berne

Indicateur du climat des affaires

(100 = moyenne de longue période)



— Guadeloupe - - - Martinique Guyane
— La Réunion - - - Mayotte



— Nouvelle-Calédonie - - - Polynésie française
— Hexagone

Sources : IEDOM, IEOM, Banque de France

Après une année 2024 caractérisée par un climat des affaires globalement morose dans la plupart des territoires ultramarins, l'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de redressement. En fin d'année, les départements et collectivités d'outre-mer affichent pour la plupart un indicateur du climat des affaires (ICA) supérieur à 100, attestant d'une amélioration de la conjoncture.

En Martinique, après un point bas fin 2024 lié aux manifestations contre la vie chère, le climat des affaires s'améliore dès le premier trimestre 2025 avec un

indicateur qui s'établit à 102,7 en fin d'année, retrouvant ainsi sa moyenne de longue période.

En Guadeloupe, les chefs d'entreprise affichent un optimisme constant tout au long de l'année, avec un ICA en progression à 103,8.

En Guyane, l'ICA se redresse significativement depuis le deuxième trimestre pour atteindre 104,9 en fin d'année, après avoir évolué sous sa moyenne depuis 2022.

Saint-Pierre-et-Miquelon bénéficie d'une conjoncture plutôt favorable en 2025. La dissipation des tensions inflationnistes, l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar

canadien et la bonne tenue de l'emploi stimulent la consommation des ménages.

À La Réunion, après deux années de recul, l'ICA repart à la hausse à partir du deuxième trimestre pour s'établir au niveau de sa moyenne de longue période.

À Mayotte, l'activité économique est stimulée par la reconstruction post-Chido. L'ICA progresse fortement pour atteindre 113.

En Polynésie française, l'ICA reste en 2025 nettement supérieur à sa moyenne de longue période, porté par des performances robustes du secteur du tourisme - troisième année record consécutive avec 281 277 visiteurs (+7 %

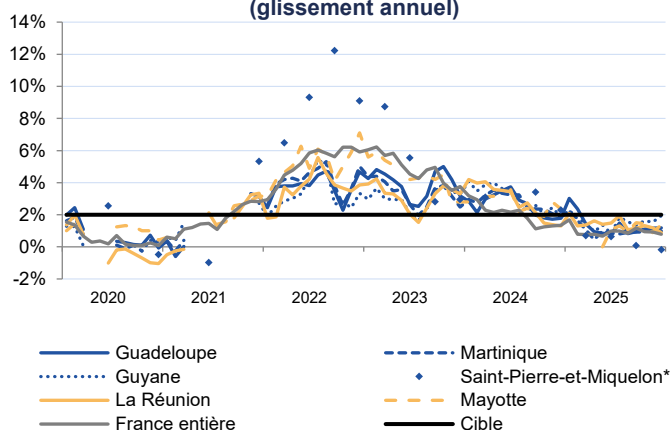
par rapport à 2024) - et une progression de l'emploi salarié marchand (+2,9 %).

En Nouvelle-Calédonie, l'ICA poursuit son redressement depuis le point bas du deuxième trimestre 2024, mais sa stabilisation en fin d'année s'effectue à un niveau très inférieur à celui d'avant-crise. Les signaux de fragilité restent nombreux : fin 2025, un tiers des entreprises interrogées déclare connaître une activité encore très dégradée (inférieure à 50 % de leur niveau pré-crise).

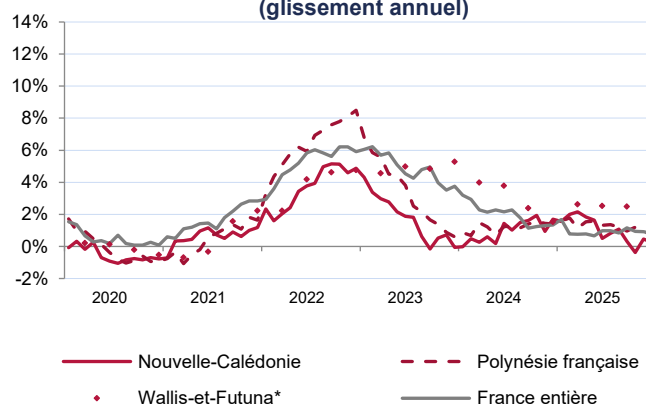
L'économie de Wallis-et-Futuna demeure globalement dynamique. L'emploi est bien orienté et la consommation des ménages soutient la croissance du territoire.

L'inflation poursuit sa décrue et repasse sous les 2 % dans quasiment tous les territoires

Évolution de l'indice des prix à la consommation dans les DCOM de la zone euro (glissement annuel)



Évolution de l'indice des prix à la consommation dans les COM du Pacifique (glissement annuel)



* À Saint-Pierre-et-Miquelon et à Wallis-et-Futuna, l'indice des prix à la consommation est calculé trimestriellement.

N.B. En l'absence de relevé des prix systématique lié à la crise sanitaire, la série relative à l'indice des prix à la consommation est incomplète en 2020 et 2021 dans certains territoires. Dernier point : décembre 2024.

Sources : INSEE, Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, ISEE, ISPF, STSEE

L'année 2025 confirme la trajectoire désinflationniste mondiale amorcée en 2023. En France entière (hors Mayotte), l'inflation s'établit à +0,8 % fin 2025, contre +1,3 % en 2024 et +3,7 % en 2023. Dans la zone euro, elle ressort à 1,9 % fin décembre 2025, inférieure à la cible de 2 %.

L'ensemble des DCOM de la zone euro affiche en 2025 des taux d'inflation modérés, compris à fin 2025 (en glissement annuel), entre +0,9 % et +1,9 %, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon qui enregistre une quasi-stabilité des prix (-0,2 %). Le recul des prix de l'énergie sur un an s'observe partout. Il est particulièrement marqué à Mayotte (-9,4 %), en Guyane (-6,6 %) et à La

Réunion (-5,9 %). Il compense la hausse des produits alimentaires (de +0,6 % en Martinique jusqu'à +5,1 % à Mayotte) et celle plus marquée des prix des services (entre +2,0 % à La Réunion jusqu'à +4,1 % en Guyane). Les prix manufacturés restent contenus, voire orientés à la baisse dans certains territoires.

Dans la zone franc Pacifique, l'inflation se maintient à des niveaux faibles en Polynésie française (0,3 %) et en Nouvelle-Calédonie (0,7 %), dans le sillage de la baisse amorcée en 2023. Wallis-et-Futuna se distingue par une inflation à 3,5 % au quatrième trimestre 2025, sous l'effet de la progression des prix alimentaires.

Un marché du travail qui reste fragile

L'amélioration de la situation économique observée en 2025 ne permet pas de soutenir l'emploi privé, qui reste atone ou en repli.

En Martinique et en Guadeloupe, l'emploi salarié recule en 2025, pénalisé notamment par la contraction du secteur de la construction. La Guyane affiche en revanche un marché du travail plus dynamique, porté par

la démographie et les secteurs des services. À La Réunion, l'emploi privé est quasi stable, le secteur du BTP restant en retrait.

Le taux de chômage demeure significativement supérieur à la moyenne hexagonale dans l'ensemble des DROM, dépassant 10 % dans la quasi-totalité des géographies.

Saint-Pierre-et-Miquelon se démarque avec une situation du marché du travail proche du plein emploi.

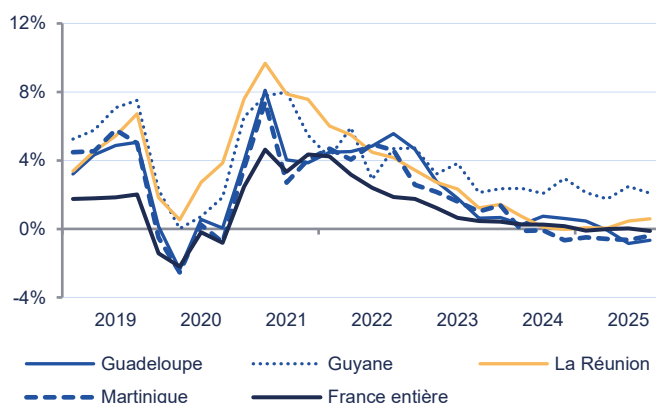
En **Polynésie française**, l'emploi salarié marchand progresse de 2,8 % en 2025, avec des hausses dans tous les secteurs : notamment les services, le commerce, l'hôtellerie-restauration, mais plus marqué encore dans la construction (+3,8 %) et l'industrie (+3,2 %).

En **Nouvelle-Calédonie**, l'emploi privé continue de reculer (-2,1 % entre le 3e trimestre 2024 et le

3e trimestre 2025, dernière donnée disponible), prolongeant la forte dégradation de 2024 (-15 %). Tous les secteurs restent affectés, dans un contexte de crise économique persistante.

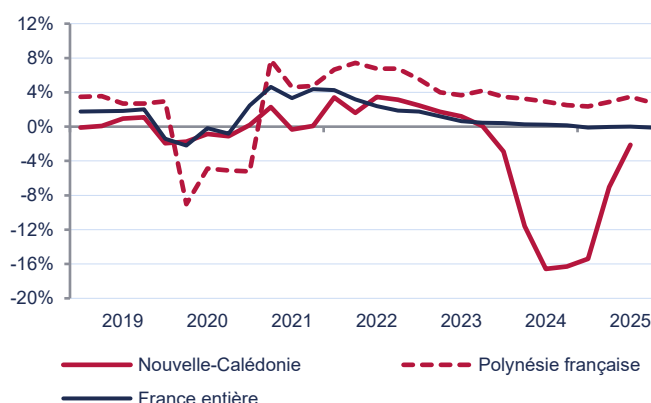
À **Wallis-et-Futuna**, le marché du travail s'améliore sur l'année, porté par la progression de l'emploi privé (+5,8 %), tandis que le secteur public enregistre un léger recul de ses effectifs.

Emploi salarié privé dans les DROM (en glissement annuel)



Source : URSSAF

Emploi salarié privé dans les COM du Pacifique (en glissement annuel)



Source : ISPF, ISEE

Des conditions de crédit bancaire plus favorables à l'économie avec des taux en baisse

La détente des taux directeurs de la BCE et de l'IEOM se traduit en 2025 par un repli généralisé des taux de crédit dans les Outre-mer, après une phase de hausse marquée entre 2021 et 2023.

Dans les départements et collectivités d'outre-mer (DCOM) de la zone euro, les taux des crédits de trésorerie échéancée aux entreprises reculent sur un an : -32 points de base (pdb) en moyenne pour le bassin Atlantique et -149 pdb pour le bassin Indien¹. À fin 2025, ils s'établissent respectivement à 3,19 % et 2,92 %, soit en dessous du taux moyen national (3,55 %). Les taux des nouveaux crédits à l'équipement aux entreprises reculent également dans les DCOM sur l'année, avec un taux moyen fin 2025 qui reste néanmoins légèrement plus élevé que la moyenne nationale (4,07 % pour le bassin Atlantique et 3,82 % pour le bassin Indien contre 3,44 % en France entière).

Pour les particuliers, les taux des crédits à la consommation s'inscrivent en légère baisse sur l'année pour s'établir fin 2025 en moyenne à 6,86 % et 6,22 % respectivement dans les bassins Atlantique et Indien, soit au-delà de la moyenne nationale (6,09 %). En ce qui concerne les crédits à l'habitat en revanche, la baisse est plus marquée : -54 pdb et -75 pdb dans les bassins Atlantique et Indien respectivement, contre une baisse de 42 pdb en France entière. Les taux à l'habitat

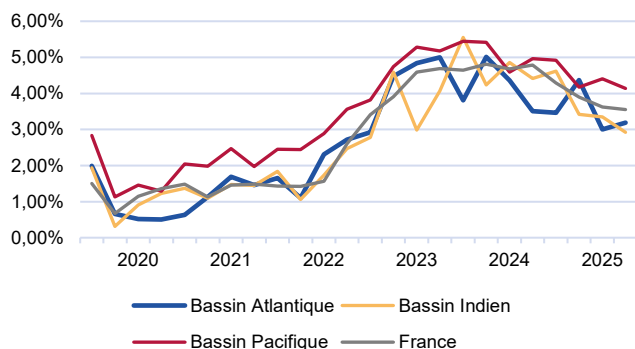
s'établissent fin 2025 à 3,14 % en moyenne dans les géographies du bassin Atlantique, et 2,84 % dans le bassin Indien, soit pour ce dernier un niveau légèrement inférieur au national (3,09 %). Les taux de découverts aux particuliers restent néanmoins très supérieurs à la moyenne nationale (12,84 % en moyenne sur les DCOM contre 7,86 %), avec des écarts importants entre territoires.

Dans les COM du Pacifique, les taux des crédits aux entreprises sont également orientés à la baisse. Les taux moyens des nouveaux crédits de trésorerie échéancée baissent de 82 pdb sur la zone franc Pacifique (4,13 % en moyenne sur le dernier trimestre 2025), de même que les taux des crédits à l'équipement (-43 pdb sur un an pour s'établir en moyenne à 3,82 %).

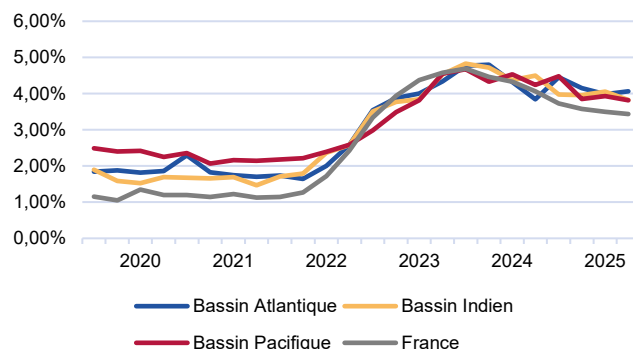
Pour les particuliers, les taux des crédits à la consommation restent orientés à la hausse (+57 pdb) et atteignent en moyenne 7,02 % au quatrième trimestre 2025 (contre 6,09 % en France). Les crédits à l'habitat s'inscrivent en revanche en baisse, confirmant la tendance observée en 2024 (-68 pdb) et sont très proches des niveaux nationaux (3,13 % en moyenne pour les collectivités du Pacifique contre 3,09 % en France).

¹ Les données détaillées par géographie sont disponibles dans les publications trimestrielles accessibles sur le site internet ([publications/Conjoncture financière](#)).

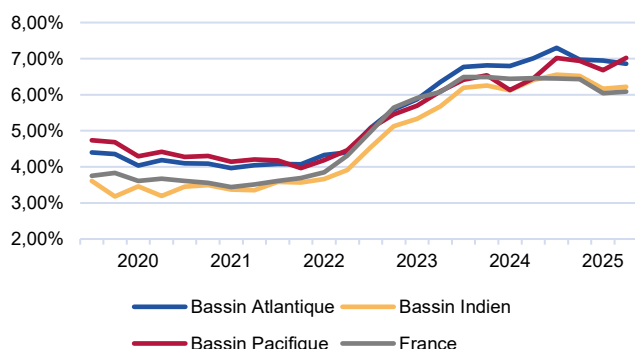
**Taux des crédits aux entreprises
Trésorerie échéancée**



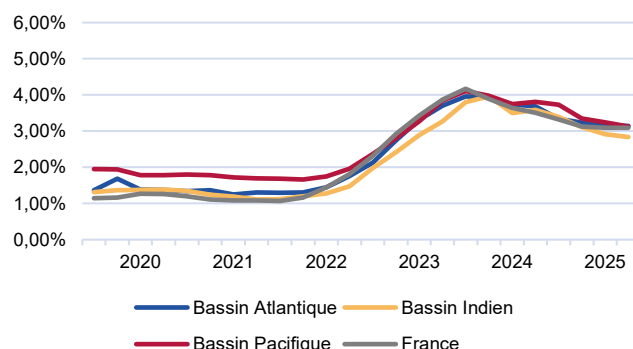
**Taux des crédits aux entreprises
Crédits d'équipement**



**Taux de crédits aux particuliers
Crédits à la consommation**



**Taux de crédits aux particuliers
Crédits à l'habitat**

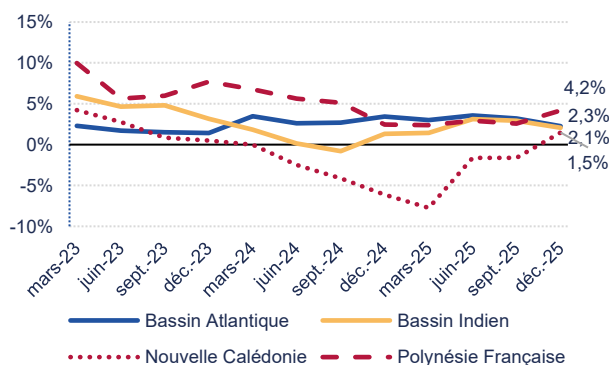


Sources : IEDOM-IEOM, Banque de France ; taux moyens sur les nouveaux crédits octroyés

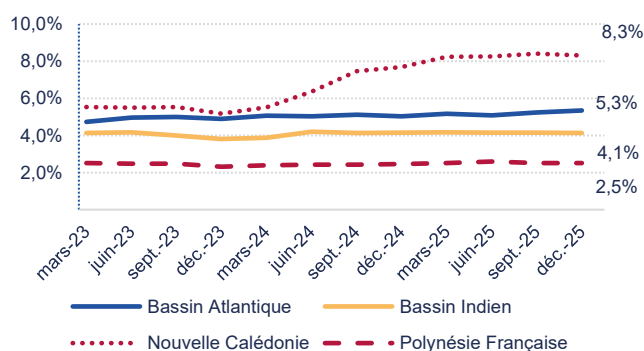
N.B. : collecte trimestrielle pour les DCOM zone euro, collecte mensuelle pour les COM du Pacifique (dont les données présentées ici sont des moyennes trimestrielles).

Le financement bancaire augmente avec un taux de sinistralité qui reste stable

**Évolution des encours de crédits sains
(glissement annuel)**



**Taux de créances douteuses
(en % des encours bruts)**



Champs : encours des crédits sains octroyés par les établissements bancaires installés localement
Sources : déclarations RUBA, IEDOM, IEOM

Dans les DCOM de la zone euro

Au 31 décembre 2025, l'encours sain des crédits accordés dans les DCOM de la zone euro par l'ensemble des établissements bancaires (qu'ils soient ou non installés localement) atteint 66,4 milliards d'euros.

La place bancaire locale concentre 71 % de l'encours total (47 milliards d'euros). Sur l'année, l'encours de crédits sains octroyés par les établissements locaux est en progression : de +2,3 % dans le bassin Atlantique (après +3,4 % l'année passée) et de +2,1 % dans le bassin Indien (après +1,3 % en 2024). Les crédits à

l'habitat et les crédits d'investissement représentent 78 % de l'encours. La dynamique des crédits à l'habitat demeure robuste (+2,7 %), bien qu'en deçà de 2024 (+5,3 %). Les crédits d'investissement poursuivent leur progression (+2,0 % après +2,5 % en 2024). L'encours de crédits aux ménages et aux entreprises progresse respectivement de +2,0 % et +1,6 % sur l'année 2025 dans l'ensemble des DCOM de la zone euro. La sinistralité reste stable à 4,8 % (+0,2 point sur un an).

Dans les COM du Pacifique

À fin 2025, l'encours des crédits sains accordés par les établissements bancaires installés dans les collectivités du Pacifique progresse de 2,6 % pour atteindre 1 887 milliards de francs Pacifique (15,8 milliards d'euros). Cette reprise est principalement portée par la

Polynésie française (+4,2 %), tandis que la Nouvelle-Calédonie affiche une progression plus limitée (+1,5 %) après la forte contraction de 2024 (-6,1 %). En Nouvelle-Calédonie, la hausse des encours de crédits ne concerne que le secteur des collectivités locales avec un prêt exceptionnel accordé par l'AFD, tandis que la baisse de l'encours se poursuit pour les entreprises et les particuliers.

Le taux de créances douteuses a fortement progressé en Nouvelle-Calédonie en 2024, conséquence de la crise qui a touché le territoire. Il se stabilise en 2025 à un niveau toujours élevé, à 8,3 % de l'encours brut du territoire. Pour les établissements bancaires de la Polynésie française, le taux de sinistralité se situe bien en deçà et reste stable sur l'année (à 2,5 %).

Les placements des agents économiques continuent de progresser dans les DCOM de la zone euro, mais stagne dans la zone Pacifique

Dans les DCOM zone euro

Au 31 décembre 2025, l'encours des dépôts des agents économiques des DCOM de la zone euro auprès de l'ensemble des établissements bancaires s'élève à 51,2 milliards d'euros. Près de 90 % de ces dépôts sont réalisés auprès d'établissements installés localement, dont l'encours atteint 46 milliards d'euros.

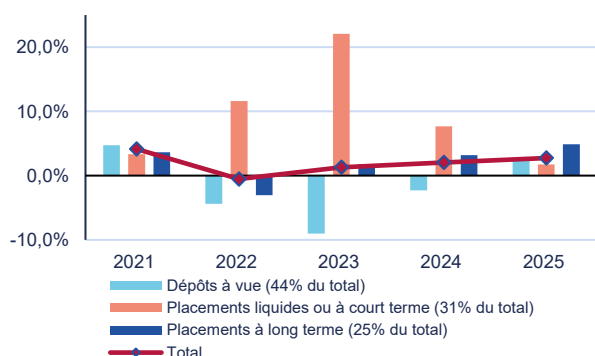
En 2025, les placements au sein des établissements locaux ont progressé de +2,8 % (après +2,0 % en 2024). Les dépôts à vue retrouvent une dynamique positive (+2,3 %) après trois années consécutives de baisse. Les placements liquides ou à court terme progressent de 1,7 %, à un rythme nettement plus modéré qu'en 2023 et 2024 (+22,1 % et +7,7 % respectivement), en lien avec la baisse des taux du livret A et du livret d'épargne populaire. Les placements à long terme restent bien orientés, portés par l'engouement des ménages pour l'assurance-vie distribuée par les établissements bancaires locaux (+7,6 % en 2025 après +6,1 % en 2024).

Dans les COM du Pacifique

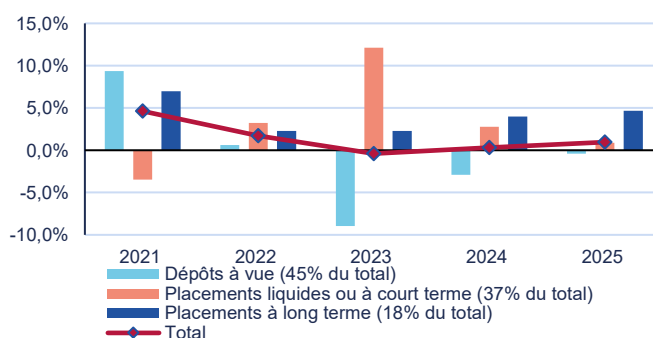
La collecte des dépôts auprès des établissements bancaires installés dans la zone franc Pacifique progresse de 1,0 % en 2025 pour atteindre 1 708 milliards de francs XPF (14,3 milliards d'euros). Cette évolution recouvre toutefois des dynamiques contrastées : une hausse marquée en Polynésie française (+2,5 %) et un léger recul en Nouvelle-Calédonie (-0,5 %).

L'encours des dépôts à vue se contracte légèrement sur un an (-0,4 %). Inversement, les placements à long terme poursuivent leur progression (+4,7 %), en particulier les contrats d'assurance-vie, dont l'encours, investi hors zone d'émission, augmente de 6,7 %. Au total, les placements hors zone d'émission représentent 19 % des encours de dépôts totaux et progressent de 4,5 % sur un an.

Évolution annuelle des dépôts dans les établissements des DCOM de la zone euro



Évolution annuelle des dépôts dans les établissements des COM du Pacifique



Champs : Établissements bancaires installés localement
Sources : déclarations RUBA, IEDOM, IEOM

2026 : consolider la reprise dans un environnement toujours incertain

Les perspectives pour 2026 appellent à un optimisme prudent. Dans plusieurs territoires, les entreprises affichent des intentions d'investissement en progression et les craintes de défaillances se replient, signe d'un environnement plus favorable. Le recours à la procédure de surendettement a toutefois fortement progressé en 2025, et les défaillances d'entreprises atteignent un niveau record, reflet à la fois d'un effet de rattrapage post-Covid et de tensions persistantes sur le tissu productif.

Des perspectives différenciées selon les territoires

À Mayotte, la reconstruction économique post-Chido pourrait s'accélérer en 2026 avec le déblocage des crédits de l'État dans le cadre de la loi pour la refondation de Mayotte. En Nouvelle-Calédonie, l'économie reste suspendue à la clarification de l'horizon institutionnel, facteur déterminant pour la confiance et les décisions d'investissement. En Polynésie française, la dynamique touristique et un marché du travail solide offrent des perspectives favorables.

Un choc énergétique qui rappelle les vulnérabilités structurelles

La hausse des prix des carburants, conséquence du conflit au Moyen-Orient déclenché le 28 février 2026,

dégrade les perspectives de croissance à court terme et augmente les risques pesant sur la stabilité des prix dans les Outre-mer. Ce choc met en lumière l'impératif de la transition énergétique des territoires ultramarins. En l'espèce, les territoires ultramarins disposent d'atouts pour produire une électricité décarbonée (solaire, géothermie, éolien, biomasse); leur valorisation constitue une priorité pour réduire la dépendance aux importations fossiles.

Des leviers structurels à activer

Consolider la reprise suppose de dépasser les constats récurrents et de mettre effectivement en œuvre les recommandations formulées : renforcement de la concurrence, simplification réglementaire pour faciliter l'investissement, réduction des délais de paiement qui demeurent sensiblement plus longs qu'en France hexagonale, et concentration des efforts d'investissement sur les priorités stratégiques que sont les infrastructures portuaires, la connectivité, la souveraineté alimentaire et la transition énergétique. Si ces dynamiques sont consolidées, les Outre-mer disposent des atouts pour transformer cette reprise encore fragile en trajectoire durable.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouver ici les synthèses annuelles de chaque géographie :

[L'économie de la Guadeloupe en 2025](#)

[L'économie de la Martinique en 2025](#)

[L'économie de la Guyane en 2025](#)

[L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2025](#)

[L'économie de Mayotte en 2025](#)

[L'économie de La Réunion en 2025](#)

[L'économie de la Polynésie française en 2025](#)

[L'économie de la Nouvelle-Calédonie en 2025](#)

[L'économie de Wallis-et-Futuna en 2025](#)

Retrouver ici la présentation de la conférence de presse dédiée à la situation économique des Outre-mer :

[La situation des économies ultramarines en 2025 et les perspectives 2026](#)

Toutes les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Directeur de la publication : Alexandre GAUTIER ■ Responsable de la rédaction : Marie AOURIRI